

Ville de MAGALAS



Bulletin municipal n°1

Novembre 2020



1. LE MOT DU MAIRE

CHERES MAGALASSIENNES,
CHERS MAGALASSIENS



Le soleil de l'été a accompagné nos journées et nous avons tous profité au mieux de ce beau temps, propice aux retrouvailles familiales et aux rencontres entre amis.

Cela nous a réchauffé le cœur et nous a fait un peu oublier la menace de la COV 19.

Nous voici maintenant arrivés aux deux derniers mois de cette année si particulière. La réalité vient de nous rattraper et nous devons plus que jamais respecter les nouvelles mesures présentées par notre Président.

Nous sommes reconfinés, la deuxième vague est là.

RECOMMANDATIONS SECURITAIRES COV 19

. Le port du masque est obligatoire à l'extérieur. Une distribution de masques a eu lieu fin octobre au gymnase Coste Rouge.

*. Tous les établissements communaux et privés recevant du public sont fermés.
(À l'exception de ceux qui permettent d'organiser et de gérer la vie de la commune)*

. Seuls les commerces ou les établissements indispensables aux besoins de premières nécessités restent aussi ouverts.

. Les déplacements avec attestation sont autorisés.

L'ennemi est malveillant, sournois, insaisissable, dangereux. Il s'attaque en priorité aux plus faibles mais n'épargne pas non plus nos plus jeunes.

Il désarçonne nos commerçants de proximité, il inquiète nos institutions, fait battre nos politiques nationaux, maltraite nos soignants et le monde médical. Nous le subissons tous. Un seul mot d'ordre : faisons bloc, ensemble, protégeons nous ; tout un chacun, appliquons-nous la rigueur nécessaire pour éradiquer ce virus anonyme, invisible mais bien réel.

LE MAGALASSIEN EST COURAGEUX ET TETU ; NOUS REUSSIRONS !

Nouvelles importantes :

La mairie reste en service, mais tous les autres locaux communaux sont fermés à l'exception de la police et des locaux techniques pour les besoins du service ; l'église n'est ouverte que pour les obsèques, les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits. Seuls les établissements publics et privés de premières nécessités restent ouverts.

Notre police municipale, nos administratifs, nos périscolaires et notre personnel technique restent en activité dans le village

Nous avons activé le service d'urgence assistance ; chaque personne identifiée «fragile» a été ou sera contactée par la Mairie.

Vous pouvez appeler en cas de besoin au 04 67 36 20 19. Nous vous demandons de nous communiquer toute situation de personne en difficulté, merci.

Le C.C.A.S EST AUSSI EN ORDRE DE MARCHE

RENTRÉE SCOLAIRE :

Nos agents du périscolaire sont à pied d'oeuvre ; ce n'est qu'après plusieurs réunions, que les solutions pour préserver les horaires de la garderie et mettre en application les nouvelles consignes sanitaires et sécuritaires ont été trouvées.

Nous sommes passés en vigilance renforcée.

***Nous avons ouvert la Promenade** : afin de permettre une meilleure fluidité des véhicules, les parents peuvent ainsi récupérer leurs enfants (école et garderie) dans de meilleures conditions.*

***Pour l'école élémentaire** : la garderie (accueil périscolaire) et le repas de midi des enfants ont été déplacés à la salle de la Convivialité (la cantine et les locaux actuels de la garderie s'avérant trop petits, ce transfert permet de mieux respecter la distanciation, d'éviter le brassage de nos enfants et d'appliquer les consignes gouvernementales sanitaires et sécuritaires au mieux de nos possibilités.*



*M. le Préfet a accordé une dérogation pour l'utilisation de la Salle de la Convivialité en stipulant «**La réalisation d'une mission service public telle que l'accueil des élèves justifie une mesure dérogatoire pour l'ouverture d'un ERP classé en catégorie L.**».*

Horaires de la garderie : de 7h30 pour le matin à 18h20 pour le départ le soir.



***Pour l'école maternelle** : il a fallu aussi modifier l'organisation ; nous y sommes parvenus après plusieurs réunions. Chacun, enseignants, périscolaires et élus ont dû batailler dur pour mettre en place dans un temps record la nouvelle organisation et tout en respectant les nouvelles consignes et les horaires de la garderie.*

Tous les personnels communaux et vos élus sont sur le pont. Un grand merci à tous pour leur implication, leur travail et leurs sens du devoir. Un grand respect aussi à vous tous Magalassiens, parents, grand-parents et plus jeunes qui s'emploient jour après jour à respecter les consignes sécuritaires et sanitaires de notre gouvernement. Restons tous ensemble vigilants.

Les membres du conseil municipal se sont mis au travail dès leur élection, accompagnés par le personnel communal, travaillant en harmonie avec la Communauté de communes. Nous avons privilégié notre village à nos vacances et à notre temps libre.

Ce bulletin d'information étant le seul moyen pour l'instant de communiquer avec vous tous, nous y retraçons dans les pages suivantes, les premiers mois de travail communal, afin de vous rendre compte de l'avancement des chantiers réalisés ou en cours.

Par mandatement de toute l'équipe municipale, personnel et élus, je vous souhaite une bonne lecture et vous présente mes salutations.

***Votre Maire,**
Jean Pierre SIMO-CAZENAVE*

2. SOMMAIRE

- œ 1. MOT DU MAIRE**
- œ 2. SOMMAIRE**
- œ 3. COMPTE RENDU DES ÉLECTIONS
MUNICIPALES**
- œ 4. ORDRE DU JOUR ET COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2020**
- œ 5. PRINCIPAUX TRAVAUX ENTREPRIS DANS LE
VILLAGE.**
- œ 6. TRAVAUX MIS EN ŒUVRE PAR
LES COMMISSIONS ET LES DÉLÉGATIONS**
- œ 7. INFORMATIONS IMPORTANTES**
- œ 8. VIE PRATIQUE**
- œ 9. TRIBUNES LIBRES**

Directeur de la publication : M . TRAMPARULO

Responsable de la publication : M . SIMO-CAZENAVE

Photos et illustrations : Mairie de Magalas

Imprimeur : Imprimerie CréaPub

Bulletin municipal entièrement réalisé par les élus et le personnel communal.

Imprimé en novembre 2020 à 1600 exemplaires et diffusé aux habitants de la commune de Magalas.

3. COMPTE-RENDU DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

*Après vous être exprimés au 1^{er} tour en faveur de la liste, **MAGALAS ENSEMBLE**, le désir de renouveau a été massivement exprimé par les électeurs de cette liste et le contenu de son programme inspiré par vos propres besoins, recensés et analysés en associant la population pendant la campagne à plusieurs reprises.*

Ce fort changement s'est exprimé au deuxième tour par une forte participation 58,58%, une des meilleures participations nationales.

Les résultats obtenus sont les suivants :

LISTE	Nombre de voix	Pourcentage des voix
MAGALAS ENSEMBLE	649	44,63 %
MAGALAS MON VILLAGE	413	28,40 %
VERS UN NOUVEL AVENIR	392	26,96 %

La forte progression de la liste Magalas Ensemble, nonobstant trois listes en présence lui a permis de s'approcher de la majorité absolue et de ce fait de rendre sa présence à la gestion du village indiscutable.



Le conseil municipal le 10 juillet 2020

4. COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020 ET VOTES

1. Ouverture Sophie PUEO a été élue à l'unanimité secrétaire assistée de M. Pierre Sauvy, directeur général des services
2. **COMPTABILITE : Décisions modificatives : 17 votes pour 6 abstentions**
 - 2.1. Modification du tableau des effectifs,
 - 2.2. primes annuelle du personnel communal
 - 2.3- imputation des biens de faibles valeur en investissement : 23 votes pour
3. **FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL :**
 - 3.1 Règlement intérieur du conseil municipal : 23 votes pour
 - 3.2 Délégations au MAIRE : 23 votes pour
 - 3.3 **Composition du CCAS** : Elu président Jean Pierre SIMO CAZENAVE, vice-président Philippe LAPANOUSE, Sophie PUEO, Adeline CADENA, Pascal TRAMPARULO, Cécile BARAILLE ROBERT, Jérôme FABRE
 - 3.4 **Composition de la commission des écoles** : Adeline CADENA, Sophie PUEO, Francine GERARD, Laura MINETTE, Patricia SIMO-CAZENAVE, Cécile BARAILLE ROBERT, Catherine GALOFRE
 - 3.5. **Désignation des délégués municipaux :**
 - a- au syndicat paragrêle : Aurélien VALETTE, Roger BORDES,
 - b- délégation au SMICA : Benoît BROUKE
 - c-Délégation au conseil municipal des jeunes : Pascal TRAMPARULO, Sophie PUEO, Adeline CADENA
 - d-Délégation au conseil des sages : Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Alice ARRAEZ, Francine GERARD, Catherine GALOFRE
 - e-Délégation au conseil des jeunes : Sophie PUEO, Adeline CADENA, Pascal TRAMPARULO
 - f-Délégation à la médiathèque : Alice ARRAEZ, Francine GERARD, Pascal TRAMPARULO, Jérôme FABRE
- TOUS ELUS 23 votes pour**
4. **URBANISME :**
 - 4.1 **Acquisition des parcelles** pour l'école élémentaire H 212 ET H325
VENDEUR LE GFA GRANIER 17 votes pour
Acquisition des parcelles H 128 – H137 -H138 – H139 – H228 -H 269 H825P
VENDEUR LES VIGNERONS DE L'OCCITANNIE : 17 votes pour
 - 4.2 Mise à jour du PLU : 23 votes pour
5. **MARCHÉS PUBLICS : Accord-cadre pour des missions de maîtrise d'œuvre (marché à bon de commande) : vote 23 pour**
6. **CONVENTIONS : mise à disposition de parcelles communales pour la fibre optique : 23 vote pour**

7. **FOURRIÈRE : Engagement de la procédure de délégation de service public de la fourrière municipale.** 23 Votes pour
8. **AVIS ET VOTE POUR LE PROJET D'ÉOLIENNES DE PUISSALICON :** 23 votes contre
9. **MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE CONCILIATION COMMUNALE :** 17 votes pour
10. **DEMANDE DE SUBVENTIONS- ETAT-REGION-DEPARTEMENT (rénovation coeur de ville, Eglise) :** 23 votes pour
11. **QUESTIONS DIVERSES**

Au chapitre des questions diverses il a été évoqué par le MAIRE qu'un recueil lui a été présenté en Mairie par plusieurs habitants ; son contenu est un soutien inconditionné à Madame Simone Veil, il est composé de trois parties :

- 1- Lettre adressée au maire
- 2- Biographie de cette grande Dame
- 3- Courrier de 12 personnalités Magalassiennes.

Exprimant leur désaccord sur la décision de l'ancienne municipalité d'avoir baptisé le nouveau parking face à la mairie « SIMONE VEIL » ils demandent que le nouveau conseil municipal le débaptise et réserve son nom à un lieu plus honorant qu'un parking.

M. le Maire rajoute : «En ma qualité de maire et après avoir obtenu l'accord inconditionnel du conseil municipal pour consulter la population je vous informe que vous trouverez ci-dessous un questionnaire dans lequel vous pourrez vous exprimer et donner votre avis.

Et si vous le souhaitez nous pourrions transférer ce nom à un autre lieu. Déposez le questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie, nous respecterons votre choix.»

COUPON REPONSE À DEPOSER À LA MAIRIE

NOM : **PRÉNOM :**

☐ POUR 😊

☐ CONTRE ☹️

- débaptiser le parking Simone Veil

- rebaptiser le parking : . PARKING DE LA MAIRIE ☐
 . PARKING DE LA PROMENADE ☐

Commentaires ou autre propositions :
.....
.....

5. TRAVAUX

Dès le 8 juillet, nous sommes intervenus sur plusieurs chantiers urgents, indispensables, identifiés dans notre programme, et correspondant aux souhaits que vous nous aviez exprimés. (notre questionnaire d'octobre 2019, doté de plus de 300 réponses, et nos rencontres de novembre 2019).

Malgré la période de prise de congés des employés communaux, nous avons immédiatement entrepris le nettoyage et la remise en conformité des avenues et des rues du centre du village et des lotissements.

Ce travail n'est bien entendu pas une fin en soi, et il ne sera jamais achevé. Il faudra sans cesse recommencer, à périodes définies et régulières, afin que notre village retrouve définitivement un bel aspect et que vous ayez plaisir à y circuler comme à y vivre.



Nous avons nettoyé l'église, du clocher au portail, sans oublier le carrelage, le mobilier urbain et le parvis. A l'intérieur, l'électricité et le chauffage sont en fin de rénovation... En suivant nous installerons l'éclairage extérieur.

Nous avons commencé la remise en ordre du centre historique, en y menant des actions ponctuelles pour répondre au plus pressé. Là encore, un travail immense reste à faire, impossible à mener en quelques mois, l'état d'abandon étant extrêmement important.



Fleurissement de la
Croix de la Mission



Le cimetière a été entièrement revisité, il est redevenu ce qu'il aurait toujours dû rester dans le temps, ne serait-ce que pour l'hommage à rendre à nos défunts. Cinquante journées de travail d'agents techniques ont été nécessaires.

Les deux espaces communaux constitués par le Carré des Anges (sépultures d'enfants) et le Carré des Adultes ont été restaurés.



L'ensemble des allées a été reconditionné, avec apport de 40 tonnes de gravier fin.

Le Monument aux Morts et sa Croix ont été restaurés, et les noms de nos anciens combattants, gravés dans le marbre, rénovés.

Les trois portails d'entrée ont été repeints.

Tous les arbres et arbustes ont été taillés, les vieilles souches enlevées.



Concernant les eaux pluviales et la prévention contre les risques liés aux périodes cévenoles, toutes les bouches d'évacuation des eaux de ruissellement ont été nettoyées.

De même, les 19 bassins de rétention ont été nettoyés à fond. Une équipe communale provisoire de trois jeunes adultes, gérée par le service Urbanisme et dirigée au quotidien par un élu ont mené ce travail à bien, avec l'appui des équipements spécifiques de la Communauté de Communes. 50 journées d'agents ont été nécessaires. La maintenance de tous les bassins sera maintenant faite chaque année.



Bassin de rétention de la Colline Fleurie



Bassin de rétention du Lotissement le Pradinels

La taille d'hiver des arbres et arbustes a commencé.



Nouveau .. aspirateur à feuilles



Avenue Jean Jaurès



Aire de jeu Coste Rouge



Lotissement la Colline Fleurie

La majorité des chemins communaux a été nettoyée, l'épareuse n'a pas chômé afin de permettre à nos viticulteurs de vendanger dans de bonnes conditions et rentrer correctement leur récolte. Bien entendu, beaucoup reste à faire, et nous serons attentifs à toute remarque et suggestion sur ce sujet.

Les divers travaux effectués ou en cours :



Remise en état de la traverse Magalas-Laurens



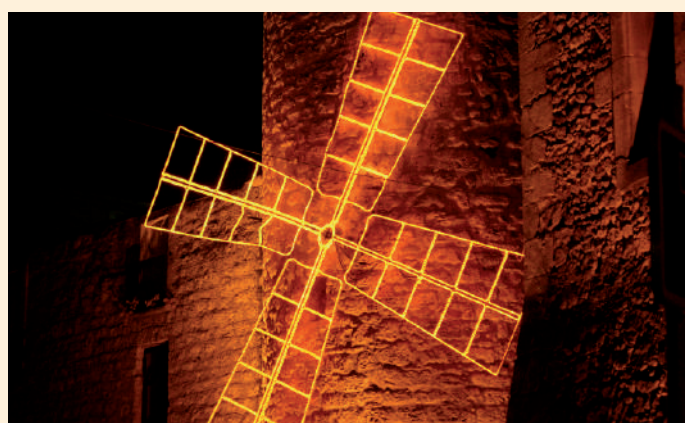
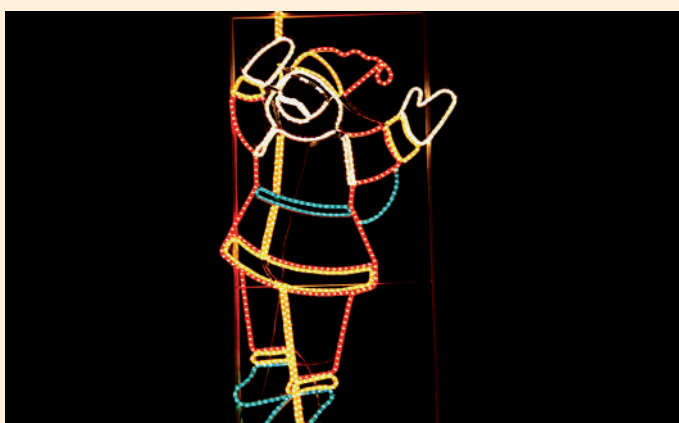
Réfection du joug de la cloche au giratoire de la ZAE



Réfection du local des Amis de l'Age d'Or



Réfection du local des Anciens Combattants



Installation des décorations de Noël, fin novembre

Début décembre vont commencer les travaux d'aménagement du local à containers semi-enterré à côté des toilettes publiques sous la Maison pour Tous.

6. LES COMMISSIONS

Les commissions n'ont pas chômé ; voici le compte rendu de leurs travaux.

A/ COMMISSION FINANCES

Le budget 2020, ayant été voté par l'ancien conseil municipal quelques jours avant le 2^{ème} tour des élections, il n'a pas été nécessaire, dans les premiers mois de réunir la commission.

Une première réunion sera programmée, fin novembre, pour présenter les axes principaux et mettre en place le budget prévisionnel de 2021, ainsi que les modifications apportées à celui de 2020, après notre gestion de début de mandat.

B/ COMMISSION SECURITÉ

Le service est maintenant composé de quatre policiers, assistés par une secrétaire. Après plusieurs réunions entre maire, adjoints et agents, un accord a été trouvé et, dès le mois de Novembre, des tournées de sécurité sont effectuées dans le village et ses abords durant le week-end. L'organisation et l'horaire de ces tournées resteront confidentiels. Un grand merci au personnel de la Police Municipale pour son engagement et sa disponibilité.

C/ COMMISSION EN RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Elle s'est mise au travail, malgré les difficultés liées à la COVID 19. Nous nous sommes rapprochés au mieux de chacune d'elles, nous leur apportons et apporterons le soutien nécessaire à leur bon fonctionnement. Le tissu associatif important du village est un poumon indispensable.



Forum des associations en septembre 2020

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'impliquent, c'est grâce aussi à vous que notre village bouge.

Comme vous avez pu le constater, pour donner une suite aux dernières directives gouvernementales, nous avons été obligés de fermer les activités de nos associations. Nous traversons une période compliquée avec ce deuxième confinement, qui n'est facile pour personne.

D/ COMMISSION DU CCAS

Le comité d'action sociale C.C.A.S. est, depuis septembre, mis en place. Il est composé de 15 personnes, élus et non élus. Plusieurs actions ont déjà été traitées. Chaque membre en assure la discrétion.

Chaque membre a pouvoir, s'il le juge utile, de réunir en urgence la commission. Une réunion du conseil aura lieu tous les trois mois. A l'étude : appel d'offre pour une mutuelle facultative à proposer à la population.

Membres de la commission :

Elus : Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE (Président), Philippe LAPANOUSE (Vice-Président), Membres : Sophie PUEO, Ghislaine SUQUET, Adeline CADENA, Pascal TRAMPARULO, Cécile BARAILLE ROBERT et Jérôme FABRE

Membres extérieurs nommés par le Maire : Marie-Claude BARAILLE, Nadine MACHÉ-NAUD, Sandrine SENAUX, Claire LIGUORY, Josiane COMTE, Roselyne MARHOUM et Jacques HAGEGE.

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin, la discrétion étant assurée.

En suivant le Conseil des Sages et le Conseil Municipal des jeunes seront mis en ordre de marche. Il nous a été difficile pour l'instant d'organiser les réunions nécessaires pour les installer. La situation et les règles sanitaires nous obligent à faire preuve de prudence pour organiser les réunions.

E/ COMMISSION DU PATRIMOINE

Transfert du Musée installé dans les locaux de la Communauté de communes à la Z.A.E (Musée des cloches, sonnaillles et carillon)

Après plusieurs réunions entre la Mairie et la Communauté de communes un accord a été trouvé. Tous les travaux nécessaires au déménagement de l'actuel musée sont maintenant programmés.



Précision : un classeur détaillé de chaque objet avec numérotations et photos vient d'être élaboré afin de permettre un inventaire précis et de faciliter la réinstallation de toutes les pièces. (nous parlons du musée communal de la cloche ainsi que des vitrines d'expositions de certains vestiges recueillis sur Montfo par la famille Bacou. (Pour info, le carillon restera pour l'instant en place à la ZAE.)

Ce déménagement est demandé par la Communauté de communes afin de permettre d'augmenter l'espace bureau à la ZAE.

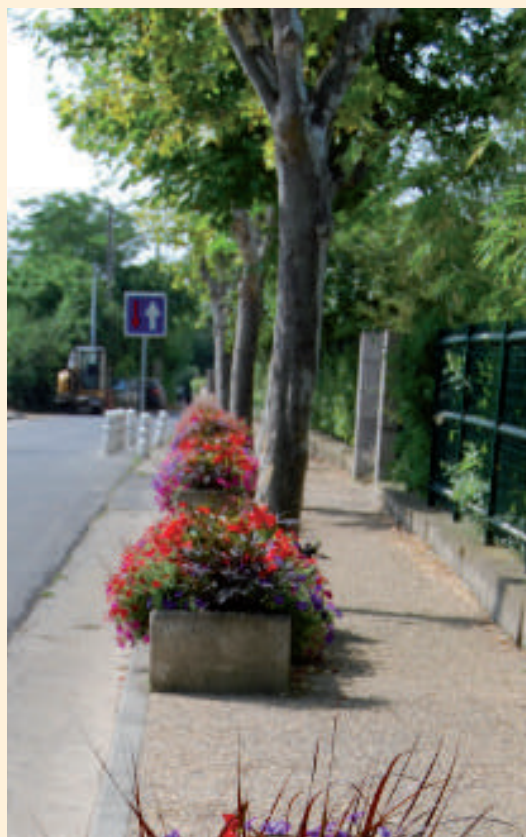


F/ COMMISSION POUR L'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Comme vous avez pu le constater nous avons commencé à fleurir et embellir notre village .

Des jardinières ont été repeintes et refléuries sur la Promenade, devant l'Église, sans oublier le Cimetière et d'autres endroits du village.

Avec l'aide de certains propriétaires la végétalisation du talus de Montfo a commencé et d'autres projets restent à venir et se feront petit à petit.



G/ COMMISSION DU PERISCOLAIRE

Rentrée scolaire : la commission a œuvré depuis juillet sans relâche pour que cette rentrée particulière et inédite face à la Covid 19 se fasse au mieux.

De nombreuses réunions avec les enseignants et le personnel communal ont eu lieu, tous les obstacles ont été surmontés, et la rentrée s'est déroulée normalement.

Un grand merci à tous les acteurs (plus de 20 réunions ont été nécessaires).

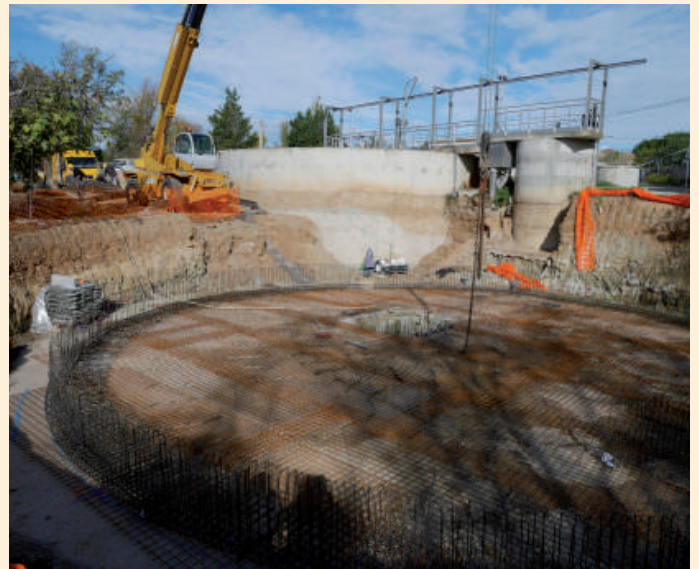
H/ COMMISSION DE L'URBANISME

Les chantiers ouverts sont nombreux et conséquents. Parmi les principaux :

- la réalisation d'une aire de co-voiturage au carrefour Bir Hakeim,
- l'implantation de la nouvelle maison de santé à la ZAE l'Audacieuse et le suivi du dossier,
- la remise en état de plusieurs routes et chemins (dont celui de l'Escouadou),
- l'assistance à l'installation du nouvel EHPAD (maison de retraite),
- le lancement des premières études concernant le nouveau Groupe Scolaire et la négociation des terrains nécessaires à son implantation,
- la mise à jour du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) intégrant l'impact des eaux de ruissellement,
- l'audit de toutes les pompes de relevage du circuit Eaux Usées,
- les travaux de mise à niveau de la station d'épuration (5 000 habitants théoriques et couverture des bassins) sont aussi déjà engagés.



Aire de co-voiturage



Travaux à la station d'épuration



Réunion de chantier à la STEP



Réunion «projet école élémentaire»

// COMMISSION DES CÉRÉMONIES ET FESTIVITÉS,

La commission Festivités n'a de cesse de vouloir innover et de vous proposer de multiples animations, spectacles ou autres divertissements.

Malheureusement le contexte actuel ne permet pas de finaliser ces projets.

Néanmoins nous gardons l'espoir de pouvoir vous proposer pour la période de Noël une patinoire du 18 au 28 décembre 2020, accessible à tous pour 1€ les 30 minutes. Les tickets seront en vente à l'accueil de la Mairie.

Animations prévues, modifiables en fonction des directives nationales et préfectorales :

* La Communauté des Communes propose dans l'amphithéâtre de la Maison Pour Tous, les jeudis cinémas :

Jeudi 12 novembre **ANNULÉ**

Jeudi 10 décembre, Jeudi 14 janvier, Jeudi 11 février, Jeudi 11 mars **SOUS RÉSERVE**

* Mardi 17 Novembre 21h00 salle de la Convivialité, Spectacle tout public « Ma langue maternelle va mourir » de Yannick Jaulin, spectacle Nominé aux Molières 2020 co-organisé avec Hérault Culture. **ANNULÉ**

* Le carnaval va être repensé et nous vous invitons à y réfléchir ensemble.



Il faut déterminer un thème tout en pensant qu'il convient de respecter les gestes barrières, les distanciations sociales et réussir à faire un défilé (décorer un vélo, une patinette, une brouette... être soi-même le support du projet,,)

Animations réalisées :

* Commémoration du 11 novembre :

Les consignes préfectorales nous ont amenés à effectuer la commémoration du 11 novembre en limitant le nombre des présents à six.

Une minute de silence a été observée en hommage aux victimes du terrorisme.



* Les 19 & 20 septembre se sont déroulées les journées du Patrimoine.



Une vingtaine d'administrés a visité le Domaine Magellan : visite de la cave avec les futs, dégustation, explication des labels AOP par Mme Lafon et vente pour ceux qui le souhaitaient.

Une dizaine de personnes a répondu présent pour la présentation du site de Notre Dame des Aires : au programme rappel historique du lieu avec une exposition, visite intérieure et pour ceux qui le souhaitaient, il a été possible de monter tout en haut de l'ancien moulin, sous la statue de la Vierge. Cette découverte s'est clôturée par un goûter.

J/ ELECTION À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les représentants de la Commune à la Communauté de communes sont :

- **Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE** : 3ème vice-président, relation chambres consulaires, autres partenaires et entreprises - ZAE l'Audacieuse.
- **Jacques DHAM** : conseiller délégué à la coordination politique économique communautaire - président de la commission développement économique.
- **Alice ARRAEZ** : membre de la commission patrimoine, tourisme, voirie.
- **Francine GERARD** : membre de la commission administration et personnel, marchés publics, finances.
- **Patrick BOURRAND-FAVIER** : membre de la commission urbanisme, aménagement de l'espace, déchets, eau.

7. Informations importantes

DEPISTAGE

La Mairie soutient l'initiative de la Pharmacie de Magalas ; après de multiples démarches auprès des administrations, la famille Faubert a obtenu l'agrément pour effectuer les tests rapides antigènes Cov19. La Mairie a fourni le barnum pour effectuer les tests. Dès le mardi 3 novembre, une grande partie du personnel communal s'est fait dépister (bonne nouvelle, tous sont négatifs !)



Pour information, ces tests sont pris en charge par la Sécurité Sociale. Il suffit de prendre rendez-vous à la pharmacie et se munir de votre carte vitale et d'un stylo.

ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique a innové afin de continuer à proposer des cours à ses élèves.

- la formation musicale continue avec la création d'un «padlet» (mur virtuel qui permet de déposer des exercices, mettre des enregistrements,)
- les cours d'instruments se déroulent en visio, ce qui ravit les enfants ainsi que les parents.
- les cours de chants se font par enregistrements puis corrections de la part de Cécile Piazza.

Pour toute question, vous pouvez adresser un mail à cecile.piazza@ville-magalas.fr.

ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

Pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, le service ramassage est assuré. Renseignements au 04 67 36 20 19.

RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

UN GRAND MERCI

Merci aux dentellières qui, actuellement, confectionnent le blason de la mairie et quelques mètres de dentelles afin d'embellir notre salle des mariages.

ECOCITOYENNETÉ

Nous saluons le geste écocitoyen des bénévoles de Magalas, qui, à l'initiative de Yannick Mathieu, n'ont pas hésité à se mettre au travail pour nettoyer les abords de La lande de Rouquette, la Tannerie et Saint Jean.

8. Vie pratique

Afin de suivre l'actualité de Magalas : festivités, travaux, alerte météo, ... pensez à télécharger l'application « Illiwap », mise en place par la Commune. Voici la marche à suivre :

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement

SERVICES OUVERTS - PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE ATTESTATION

Mairie de MAGALAS - Tel : 04 67 36 20 19 / E-mail : accueil@ville-magalas.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Bureau de Poste de MAGALAS

Horaires d'ouverture : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Mardi : 09h00 à 11h45 - 14h30 à 17h00 **Samedi** : 9h00 à 12h00

Déchetterie de MAGALAS - Tel : 04 67 36 08 13

Horaires: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi 8h30-12h et 14h-17h30

Fermé le dimanche

Le carnet de Magalas

Une pensée à ceux qui nous ont quittés.

Tous nos vœux de bonheur à ceux qui se sont unis.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés

Etat civil

La population «totale» de Magalas s'élève à 3 400 habitants au 1^{er} janvier 2020 (données Insee).

Depuis le début de l'année nous avons enregistré 29 naissances. Nous comptons 17 décès sur la commune et 11 transcriptions soit 28 au total.

Depuis début juillet, 7 mariages ont été célébrés ainsi que des PACS, baptêmes et reconnaissances anticipées.

9. TRIBUNES LIBRES



Chères Magalassiennes, Chers Magalassiens,

Nous allons pouvoir partager avec vous durant les 6 ans à venir et ce, à chaque bulletin municipal, comme les textes le prévoient.

Pour cette 1^{ère} et dans le contexte sanitaire, humain et économique actuel, il nous semble important de vous offrir de la visibilité sur nos champs d'actions possibles et notre position. Liste dite d'opposition, **nous avons cependant choisi d'être objectifs et constructifs pour vous et notre village.**

Sur les commissions, nos élus sont membres des commissions suivantes :

- **Patrick BOURRAND-FAVIER** : 1 -Appel d'offre 2- Urbanisme, accessibilité, voirie communale et rurale, 3- Festivités, cérémonies et communication 4- Commission de contrôle des listes électorales + relation avec le Centre de Secours des Sapeurs Pompiers de Magalas
- **Cécile BARAILLÉ-ROBERT** : 1- Scolaire, centre de loisirs et périscolaire 2 - Culture – monde associatif plus conseils d'écoles maternelle et élémentaire + membre du CCAS
- **Lilian LACORNE** : 1- Finances 2- Environnement, agriculture et patrimoine

Pour la Communauté de Communes, Patrick BOURRAND-FAVIER représentera nos électeurs.

- Nous avons alerté sur le fait que les horaires choisis pour les réunions étaient peu compatibles avec les actifs. Nous appelons ici à un ajustement sur ce sujet ! De même, nous espérons que les comptes-rendus souhaités seront dressés et diffusés !
- Le dernier Conseil Municipal a décidé de l'acquisition des terrains pour la prochaine école élémentaire : plus de 700.000 € ! **Nous nous sommes abstenus conformément à notre programme de campagne.** Nous restons attentifs sur ce point car **l'équipe élue s'est engagée sur la maîtrise des coûts et de l'urbanisation ! A suivre...**
- **Quelques points de vigilance sur lesquels nous appelons votre attention** : création de postes de médiateurs (budget, formation...), transfert à la Communauté des Communes de la gestion du centre de loisirs, des vacances scolaires et du mercredi (que va-t-il advenir de la salle des jeunes ?...)

Enfin, dès Janvier 2021, vous pourrez de nouveau suivre les infos, actu et échanger avec nous sur notre site internet et notre page Facebook « Magalas Mon Village ». **Les élus Magalas Mon Village.**



Chers Magalassiennes, chers Magalassiens

Nous remercions les électrices et électeurs, qui en votant pour nous, ont montré leur intérêt pour nos propositions et notre vision de la politique locale. Nous avons amorcé des réflexions novatrices qui ne sont ni perdues ni abandonnées mais qui au contraire demandent à s'épanouir. Dans cette nouvelle municipalité, nous avons 3 représentants au conseil municipal.

Nous voudrions remercier l'équipe gagnante qui nous a invité à investir et participer aux commissions municipales. Commissions qui se sont déjà réunies sauf 1, celle des finances (commission très importante, certes inexistante par le passé mais primordiale suite aux promesses électorales).

Les idées que nous avons portées sont le signe d'une volonté populaire de renouveau, dans la manière de diriger une mairie et d'orienter les choix municipaux.

L'idée d'une gouvernance plus citoyenne, plus écologique et plus désintéressée reste pour nous toujours d'actualité et prioritaire, nous resterons toujours à votre écoute.

Dans les 6 années à venir, notre liste va continuer d'exister pour rester force de proposition et de vigilance dans l'intérêt des Magalassiens.

Jérôme FABRE pour la Liste Vers 1 Nouvel Avenir

*Te qui éclaire l'existence,
c'est l'espérance.*

Jean d'Ormesson

